

Achat vente de véhicules d'occasion : L'Automobile Club Association et EXPERVEO partenaires pour assister les automobilistes

L'Automobile Club Association (ACA), principale organisation française de défense des automobilistes, et EXPERVEO, leader national de l'expertise de véhicules d'occasion, annoncent la signature d'un accord de partenariat pour proposer une offre complète d'assistance administrative et de conseil juridique en matière automobile.

Grâce à ce partenariat, l'Automobile Club met les compétences de son service juridique au service d'EXPERVEO, qui complète son offre par deux nouveaux produits.

Le kit **Mon Aide en ligne** permet de faciliter les démarches administratives lors de l'achat ou la vente d'un véhicule. Il comprend notamment l'accès à plus de 250 questions réponses juridiques et pratiques en matière automobile, la liste des démarches à suivre pour immatriculer son véhicule, des modèles de contrats de vente, les liens utiles permettant le téléchargement des documents administratifs etc...

Le service **Mon assistance juridique automobile** permet, en plus de toutes les prestations précitées, de bénéficier d'une assistance juridique et de conseils personnalisés de juristes spécialisés pour toute question ou litige en matière automobile. La carte délivrée dans le cadre de ce service permet en plus de profiter de nombreux avantages et services Club (remise carburant dans le réseau Avia, nombreuses remises loisirs et voyages...).

Les produits issus du partenariat de l'Automobile Club Association et d'EXPERVEO sont accessibles sur [Conseils Automobiles](#).